

Comme le reste du secteur, la vitiviniculture n'a rien à gagner avec un ALEA !

Depuis 2001, en conséquence à la signature du Cycle d'Uruguay, la Confédération libère chaque année un contingent à faible taxe douanière de 170 millions de litres de vins. La consommation intérieure ayant fortement diminué depuis le début des années nonante, les importations se situent généralement en-dessous du contingent à tarif réduit. Le marché vinicole suisse est donc de fait déjà fortement libéralisé. Par ailleurs, les vigneron et les encaveurs helvétiques ont effectué de grands efforts ces dernières années en matière de qualité. La vitiviniculture représente donc, à plus petite échelle, la vision des autorités fédérales couplant un accord de libre-échange agricole (ALEA) et une « stratégie qualité ». Or, le monde de la vigne et du vin s'oppose également à l'ALEA puisque l'ASSAF-Suisse a enregistré dernièrement trois adhésions en provenance de ce secteur.

Avec près de 40 litres par habitant, les Suisses sont les quatrièmes consommateurs mondiaux de vin. Cette forte demande profite cependant surtout aux vins importés puisque le taux d'autoapprovisionnement se situe à environ 36 %. Après avoir augmenté durant quelques années, les exportations de vins suisses sont retombées en 2009 à quelques 670'000 litres, soit 0,65 % de la production. Ce résultat est donc extrêmement faible par rapport aux quelques 170 millions de litres de vins importés annuellement. Il faut par ailleurs noter que les quantités importées annuellement sont en augmentation alors que la consommation est en baisse.

Le danger pour la production helvétique serait bien réel en cas d'ALEA. En effet, malgré sa largesse, le contingent tarifaire joue actuellement un rôle d'amortisseur en empêchant l'entrée bien plus massive de vins européens sur le marché suisse. Par ailleurs, l'Europe qui représente environ deux tiers de la production vinicole mondiale subventionne fortement tant la production que la transformation. Enfin, les pertes sur le marché intérieur ne seraient que faiblement compensées par des exportations supplémentaires, les vins suisses étant actuellement plus pénalisés par leur diversité et la faiblesse de leurs volumes que par les taxes perçues par l'UE. Afin de s'opposer clairement à un accord apportant plus de risques que de perspectives pour les producteurs helvétiques, la Fédération suisse des vigneron a décidé, le 15 avril dernier, d'adhérer à l'ASSAF-Suisse et de rejoindre ainsi la Fédération des caves viticoles vaudoises et Uvavins-Cave de La Côte, membres depuis quelques semaines.

ASSAF-Suisse

Lausanne, le 19 avril 2010

Renseignements :

Walter Willener, Président ASSAF-Suisse, Lausanne, 079 689 31 06
Loïc Bardet, Secrétaire général ASSAF-Suisse, Lausanne, 079 718 01 88